

Le Ressources Infos-Doc

La lettre bimensuelle du Pôle

Ressources de Paris

N°359, 2 juillet 2018



Le centre de ressources documentaires (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

Lundi de 9H30 à 17H00

Mardi de 14H00 à 17H00

Mercredi de 9H30 à 17H30

Jeudi de 9H30 à 16 H

Fermé le vendredi.

Tél : 01.53.34.34.13 (deuxième étage)

Attention : Le mardi de 9H30 à 13 H à la MDLF
au 47 rue Archereau 75019 Paris

Contact : Agnès HERVE-CAHU

Documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Le CIO (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

le lundi de 9H30 à 17H30

le mardi de 9H30 à 12H30

le mercredi de 9H30 à 18H00

Tél : 01.48.01.87.75 (3 ème étage)

Contact : Fanny LEFRANCOIS

orientation@olgaspitzer.asso.fr

Sommaire :

L'Actualité (en pages 2 et 3)

- Publication de la loi sur les données personnelles
- Protection de l'enfance : une proposition de loi visant à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables vers l'autonomie
- ESSMS : décret sur la modulation des tarifs et l'affectation des résultats
- Gestion comptable des ESSMS : du nouveau en matière d'EPRD
- HAS : nomination des membres de la commission
- Stratégie nationale de soutien à la parentalité : Dessine -moi un parent
- Santé mentale : les 37 mesures

Les Études (en pages 3 et 4)

- Paris, 2050 : quels impacts des évolutions démographiques sur les besoins en équipements ?
- La situation des pupilles de l'Etat. Enquête au 31 décembre 2016
- CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ?
- L'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap—Profils et évolutions récentes à Paris
- Remise du prix de thèse à Sarra Chaieb

Au Fil des revues (en page 5)

- Avoir une relation sexuelle avec un enfant de moins de 13 ans est un crime
- Travail social. La boussole perdue
- Le projet pour l'enfant. Les nouvelles règles du jeu
- Le couple, liens et sexualité
- Les écritures au travail

Sur les écrans (en page 6)

A ne pas manquer cette semaine, du 2 au 5 juillet 2018

- Enfants fantômes
- L'agriculture urbaine, une pratique d'avenir ?
- Infirmières à cœur ouvert
- Silicon Valley, empire du futur
- Le web, un peu beaucoup
- Délinquants mineurs ; derrière les murs
- Des jouets distrayants et éducatifs pour nos enfants ?

Actualités...

Publication de la loi sur les données personnelles

Cette loi modifie la loi Informatique et libertés de 1978 afin de la rendre conforme au Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application dans l'Union européenne depuis le 25 mai 2018.

Source : [Loi du 20 juin 2018](#) : **LOI n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles (1)** (JO n° 0141 du 21 juin 2018) : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2018/6/20/JUSC1732261L/jo/texte> et **Décision n° 2018-765 DC du 12 juin 2018 du Conseil constitutionnel** - Loi relative à la protection des données personnelles - (JO n°0141 du 21 juin 2018) : <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2018/2018-765-dc/decision-n-2018-765-dc-du-12-juin-2018.151485.html>

Protection de l'enfance : une proposition de loi visant à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables vers l'autonomie

Face aux « faiblesses » de la prise en charge des jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance (ASE), une proposition de loi portée par la députée Brigitte Bourguignon (LREM) prévoit une série de mesures pour « renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables vers l'autonomie ».

Source : http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/alt/accompagnement_jeunes_majeurs_vulnerables_autonomie

ESSMS : décret sur la modulation des tarifs et l'affectation des résultats

Un décret du 27 juin 2018 précise les modalités de modulation des tarifs des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) en fonction d'objectifs d'activité définis dans leur contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) et adapte les dispositions réglementaires afin de permettre une liberté d'affectation des résultats dans le cadre de ces CPOM. Le décret supprime la possibilité pour l'autorité de tarification de reprendre tout ou partie des excédents comptables dégagés par les établissements sociaux et les établissements médico-sociaux soumis à l'obligation de conclure un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens en diminution des tarifs accordés par cette autorité. L'affectation des résultats est réalisée par le l'établissement ou le service selon les modalités définies dans le contrat. Le décret prévoit également la possibilité pour les contrats d'objectifs et de moyens de prévoir la modulation du tarif en fonction d'objectifs d'activités.

Source : **Décret n° 2018-519 du 27 juin 2018** relatif à la modulation des tarifs des établissements et services sociaux et médico-sociaux en fonction de l'activité et à l'affectation de leurs résultats (JORF n°0147 du 28 juin 2018)

Gestion comptable et financière des ESSMS : du nouveau en matière d'EPRD

Une réforme budgétaire est en vigueur depuis 2017. Les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) doivent produire un état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) en se basant sur des modèles de documents fixés par arrêté. Après une première année d'utilisation, il est procédé par arrêté du 18 juin 2018 à des modifications de ces cadres comptables. Les dispositions précisées aux articles 1er à 4 entrent en vigueur à compter de l'exercice budgétaire et comptable 2019, sauf pour les annexes 8, 9, 10 et 11 qui entrent en vigueur à compter du 1er janvier 2019. Les dispositions des articles 5 et 6 entrent en vigueur le lendemain de la date de publication du présent arrêté.

Source : [Arrêté du 18 juin 2018 modifiant des modèles de documents prévus dans le chapitre IV du titre Ier du livre III du code de l'action sociale et des familles](#) (JORF du 24 juin 2018)

HAS : nomination des membres de la commission chargée du social et du médico-social

Le décret tire les conséquences du transfert des missions de l'ANESM à l'HAS et de la disparition de l'ANESM. Ainsi, il prévoit la suppression des dispositions relative au conseil scientifique de l'ANESM et au financement de l'Agence. Par ailleurs, sans en modifier le contenu, il prévoit qu'il est fait référence à l'HAS et non plus à l'ANESM dans la procédure d'habilitation des organismes d'évaluation externe. Enfin, il est fait référence à la HAS et non plus à l'ANESM à l'annexe 3-0 du CASF relatif au cahier des charges définissant les conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des services d'aide et d'accompagnement à domicile mentionnés aux 1°, 6°, 7° et 16° de l'article L. 312-1 du CASF, à l'annexe 3-10 du CASF relatif au contenu du cahier des charges pour la réalisation des évaluations externes, et dans la procédure de correspondance entre cette annexe et les référentiels de certification.

Source : https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2859690/fr/nomination-des-membres-de-la-nouvelle-commission-en-charge-du-social-et-du-medico-social-csms-et-creation-d-un-comite-de-concertation
Décret n° 2018-465 du 11 juin 2018 relatif à la commission mentionnée à l'article L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles

Stratégie nationale de soutien à la parentalité 2018 - 2019

Au terme de plusieurs mois de concertation auprès de l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs concernés, et à l'occasion d'un déplacement à l'école des parents et des éducateurs de Nantes, Agnès Buzyn lance la mise en œuvre de la première stratégie nationale du soutien à la parentalité, « Dessine-moi un parent ».

En savoir plus : [Stratégie de soutien à la parentalité](#)

Pour télécharger le communiqué de presse au format Pdf, cliquez (...) [Téléchargement \(372.7 ko\)](#)

Pour télécharger le dossier de presse au format Pdf, cliquez ici [Téléchargement \(817.3 ko\)](#)

Santé mentale : les 37 mesures

La ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès BUZYN, en présence de la Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, Sophie CLUZEL, a présenté sa feuille de route pour la santé mentale et la psychiatrie, lors du 1er Comité Stratégique de la Santé Mentale et de la Psychiatrie (CSSMP), le 28 juin 2018.

Cette feuille de route constitue un plan d'ensemble pour changer le regard sur ces maladies, sur les troubles psychiques et sur les personnes qui, selon l'OMS, sont une sur quatre à être touchées au cours de leur vie, en Europe. Ces mesures sont le résultat des travaux engagés dont la ministre avait annoncé les premières mesures « d'urgence » le 28 janvier dernier au Congrès de l'Encéphale.

Après 12 mesures d'urgence pour la psychiatrie, en janvier, Agnès Buzyn vient de présenter une feuille de route globale en 37 actions pour la santé mentale. Il est désormais question de l'inclusion sociale des personnes handicapées psychiques... et même de la prévention de l'épuisement professionnel dans les Ehpad.

Trente-sept mesures sont proposées, déclinées autour de trois grands axes d'intervention pour porter une vision positive de la santé mentale, déterminant essentiel de la santé, et pour promouvoir une psychiatrie qui ne soit plus le parent pauvre de la médecine.

Pour en savoir plus : <http://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/sante-mentale-et-psychiatrie-agnes-buzyn-presente-sa-feuille-de-route-pour>

Pour télécharger le communiqué de presse ; cliquez ici Consulter le [dossier de presse](#)

Les perspectives de l'Unaforis

Suite à l'Assemblée générale UNAFORIS du 26 juin 2018, en présence des établissements membres et de ses partenaires et alliés invités à cette occasion, divers documents ont été publiés :

Etude prospective UNAFORIS - La Fonda - Vers l'intervention sociale de demain

Quelles pistes pour la formation à l'intervention sociale de demain ? L'Union nationale des acteurs de formation et de recherche en intervention sociale (Unaforis) a entériné ce mardi 26 juin son projet politique pour 2019-2021, nourri par une passionnante étude prospective.

Source : UNAFORIS, page consultée le 2 juillet 2018

Étude prospective vers l'intervention sociale de demain : http://www.unaforis.eu/sites/default/files/public/fichiers/telechargements/unaforis_lafonda_etude_prospective_juin2018.pdf

Le projet politique 2019- 2021 : Le cap politique des organismes de formation à l'intervention sociale 2019-2021http://www.unaforis.eu/sites/default/files/public/fichiers/telechargements/unaforis_projet_politique_2019-2021_pourag260618_1.pdf

Les études...

Paris, 2050 : quels impacts des évolutions démographiques sur les besoins en équipements ?

Note APUR

D'ici 2050, la population de Paris devrait se stabiliser avec des évolutions différentes selon les arrondissements. Les arrondissements centraux perdraient plus d'un habitant sur cinq alors que ceux de la périphérie gagneraient tous des habitants, à l'exception du 16e. La structure par âge de la population évoluerait également de manière contrastée, entraînant des besoins différenciés pour les structures ou services.

La population des plus jeunes resterait stable. Dans ce contexte, les établissements de la petite enfance auraient besoin de plus de flexibilité, pour accueillir cette population. En revanche, les Parisiens les plus âgés deviendraient de plus en plus nombreux, comme sur l'ensemble du territoire national, nécessitant une évolution de l'offre des équipements d'hébergement et de services.



Source : Note n°126 mai 2018, page consultée le 2 juillet 2018 : <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/paris-2050-impacts-evolutions-demographiques-besoins-equipements>

Les études...

La situation des pupilles de l'Etat. Enquête au 31 décembre 2016 de l'ONPE

L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) publie chaque année, sur la base d'une enquête nationale exhaustive, les données chiffrées portant sur les pupilles de l'État qui peuvent à ce titre bénéficier de projets d'adoption à l'échelon national. Le rapport présente également les données chiffrées portant sur la population des adoptants et sur les conseils de famille. Pour compléter ce rapport, l'ONPE établit un focus sur les enfants admis suite à une déclaration judiciaire d'abandon

Au cours de l'année 2016, 1 157 enfants ont été admis sous ce statut, dont 646 nés sans filiation (accouchement sous le secret) et 268 suite à une déclaration judiciaire d'abandon (devenue déclaration judiciaire de délaissement avec la loi du 14 mars 2016). Par ailleurs, le nombre d'agrément poursuit sa diminution : au 31 décembre 2016, 14 070 agréments d'adoption était en cours de validité. A contrario, le nombre d'adoptions de pupilles de l'État augmente : durant l'année 2016, 793 jugements d'adoption ont été prononcés contre 691 en 2015.

Source : page consultée le 2 juillet 2018 https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/rapport_pupilles_31dec2016_2018.pdf



CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ? Etudes DARES

En France, 88 % des salariés (hors intérim) sont en contrat à durée indéterminée (CDI) et 12 % en contrat à durée déterminée (CDD) en 2017. Cette part de CDD dans l'emploi salarié a augmenté fortement entre 1982 et 2002, puis plus modérément. Au sein des flux d'embauches en CDD et CDI, la part des CDD a nettement progressé en vingt-cinq ans, notamment à partir des années 2000, passant de 76 % en 1993 à 87 % en 2017. Cette évolution structurelle dans les mouvements de main-d'œuvre s'accompagne d'une forte hausse des contrats de très courte durée ; en 2017, 30 % des CDD ne durent qu'une seule journée.

Le phénomène est particulièrement marqué dans certains secteurs d'activité, comme l'hébergement médicosocial, l'audiovisuel ou la restauration. Il est moins marqué dans l'industrie et la construction, où l'emploi temporaire passe avant tout par l'intérim.

En 2017, 40 % des salariés ont un contrat de moins d'un mois au cours d'un trimestre donné, sans avoir ce trimestre-là ni CDI ni CDD plus long et signent en moyenne 3,5 CDD de moins d'un mois dans le trimestre.

Source : page consultée le 2 juillet 2018 [Dares Analyses 2018-026 - CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ?](#)

et [Données à télécharger - CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ?](#)

L'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap - Profils et évolutions récentes à Paris Note APUR



L'analyse de l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap à Paris montre qu'une grande majorité a accès à un enseignement en milieu ordinaire.

Depuis la loi de 2005 (n°2005-102) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, chaque école a désormais vocation à accueillir tous les enfants, quelle que soit leur situation.

8700 enfants en situation de handicap sont scolarisés en milieu ordinaire à Paris, un effectif en forte augmentation (+80%) depuis 5 ans. Ils représentent 3 % de l'ensemble des élèves des écoles parisiennes, une proportion légèrement supérieure à la moyenne nationale (2%).

8 élèves sur 10 sont scolarisés en classe ordinaire, 2 élèves sur 10 suivent une scolarisation mixte (milieu ordinaire, classe adaptée ou « Ulis ») et 2 sur 10 sont exclusivement scolarisés en Ulis

(Unités spécialisées pour l'inclusion scolaire). À Paris, 53 écoles élémentaires disposent de classes Ulis, 74 collèges et 8 lycées, ce qui représente 14% de l'ensemble des établissements scolaires parisiens.

Source : APUR Note juin 2018, page consultée le 2 juillet 2018 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/inclusion-scolaire-enfants-situation-handicap-profil-evolutions-recentes-paris>

ONPE/CNAM Remise du prix de thèse à Sarra Chaieb : thèse de doctorat en sociologie

La Fondation de France et le Conseil scientifique de l'ONPE ont initié pour la première fois en 2017 un prix de thèse visant à récompenser tout(e) docteur(e) ayant soutenu une thèse de qualité sur un sujet relevant de la protection de l'enfance. La première lauréate de ce prix de thèse, Sarra Chaieb a présenté publiquement son travail le 6 juin 2018 intitulé : « **A l'épreuve du placement. Renégociations identitaires de personnes issues de familles immigrées ayant été accueillies en protection de l'enfance.** » [Pour en savoir plus](#)

Au Fil des revues

« **Avoir une relation sexuelle avec un enfant de moins de 13 ans est un crime. Entretien avec Jean Pierre Rosenczweig** » **Actualités sociales hebdomadaires N° 3064 du 8 juin 2018 pages 32 à 33**

Dans son dernier livre « Rendre justice aux enfants » un juge témoin, Jean-Pierre Rosenczweig, ancien président du Tribunal de Bobigny et figure médiatique de la protection de l'enfance, revient sur son expérience et son combat pour faire entendre la voix des enfants. En plein débat sur le projet de loi « Schiappa » sur les violences sexuelles sur mineurs, il vient de lancer une pétition : « Touche pas sexuellement à l'enfant » [présentation de l'éditeur]

Lien : suivre en podcast : <https://www.franceculture.fr/emissions/linvite-idees-de-la-matinale/jean-pierre-rosenczweig>

« **Travail social. La boussole perdue** » **Actualités sociales hebdomadaires N° 3064 du 8 juin 2018 pages 20 à 24**

Une prévalence du « burn out » plus importante que dans les autres secteurs, une dévalorisation des métiers, des formations qui attirent moins les jeunes.. Que se passe-t-il dans le secteur social ? Face à des besoins et des contraintes en constante augmentation, les professionnels semblent avoir perdu la boussole leur indiquant la direction de leurs missions .. [Présentation de l'éditeur]

« **Le projet pour l'enfant. Les nouvelles règles du jeu et un outil au service de l'intérêt supérieur de l'enfant. Le cahier juridique** » **Actualités sociales hebdomadaires N° 3069 du 22 juin 2018 pages 29 à 35**

La loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 dite loi Meunier Dini et publiée au journal officiel du 15 mars 2016 vise à compléter la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. Nous assistons alors à une réelle évolution législative dans notre secteur marqués par de fortes ambitions en faveur des bénéficiaires que nous accompagnons chaque jour. [présentation de l'éditeur]

Le couple, liens et sexualité **Le Journal des psychologues 2018/5 (n° 357)**

Lien : <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2018-5.htm>

Ce dossier vise à comprendre les problèmes qui se posent dans la sexualité et le sexuel du lien conjugal. Il est réalisé par des spécialistes qui représentent les différents courants de la psychanalyse de couple, les uns venant d'Europe (Angleterre, Espagne, France et Italie), les autres des Amériques (Argentine et Panama). Un autre domaine, pris en compte ici par Anna Maria Nicolò et Luigi Solano, Carles Perez Testor et Linsey Blair, concerne le désir érotique et l'espace tiers du couple conjugal. Léa de Setton, Christiane Joubert ou encore Philippe Robert, questionnent, pour leur part, la place de la pulsion d'attachement et du lien d'emprise dans la relation de couple...À la lecture de ce dossier, il ressort que le sexuel comporte quatre dimensions de représentation du lien d'amour : intrapsychique (du sujet), intersubjective (du couple), transgénérationnelle (des histoires de couple qui nous précèdent) et socioculturelle de l'idéal familial et social (ce qui est admis ou interdit dans chaque culture)...Ainsi, la sexualité ne se limite pas au plaisir qui est obtenu dans l'accordage du « lien » avec l'autre ; elle traverse les individus et les générations parce qu'elle les relie entre eux dans l'espoir d'avancer pour obtenir le plaisir d'être en lien dans la relation de couple. [présentation de l'éditeur]

Les Écritures au travail **Empan2018/2 (n° 110)**

Lien : <https://www.cairn.info/revue-empan-2018-2.htm>

Que peut l'écriture ? Et pourquoi écrit-on ? Les métiers dits « de la relation » privilégient les échanges immédiats de l'oralité. Et pourtant les professionnels écrivent. Quel est le statut de ces écritures ? Quels sont les usages de l'écrit ? L'entrée du numérique a-t-elle un rôle dans le jeu des échanges ? Lequel ? Écrire, depuis toujours, agrandit nos capacités de comprendre et d'inventer. Comment l'écriture aide-t-elle à donner du sens aux pratiques ? à la vie ? « Connaître-écrire consiste à déployer les questions qui traversent notre vie et qui, d'être déployées, les transforment. » (Bélinda Cannone). [présentation de l'éditeur]

A sélectionner : Féger Marie-France, « **La boîte à mots** ». **Un atelier d'écriture pour adolescents en cmpp** », Empan, 2018/2 (n° 110), p. 86-91. DOI : 10.3917/empan.110.0086. URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2018-2-page-86.htm>

Benjeddour Abdellatif, « **L'assistance éducative en milieu ouvert : objet de tension et de collaboration** », Empan, 2018/2 (n° 110), p. 119-124. DOI : 10.3917/empan.110.0119. URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2018-2-page-119.htm>

Sur les écrans ..

A ne pas manquer cette semaine, du 2 au 5 juillet 2018

-Enfants fantômes Documentaire français de Clément Alline (2018) Lundi 2 juillet 2018 LCP-Assemblée nationale à 20h30 (60 min)

Plus de 230 millions d'enfants à travers le monde n'ont jamais été enregistrés à leur naissance et sont, de fait, inconnus aux yeux de leur propre pays. Plus d'un tiers de ces enfants vit en Afrique subsaharienne, au Sénégal ou au Burkina Faso. Les conséquences de cette place hors de la société sont souvent dramatiques : mariages précoces, travail forcé et difficultés pour mener des études ou pour voter. [présentation de l'éditeur]

-L'agriculture urbaine, une pratique d'avenir ? X:enius, magazine de découvertes (2016) Mardi 3 juillet 2018 Arte à 17h10 (25 min)

Les techniques innovantes et respectueuses de l'environnement ne manquent pas pour nourrir les populations urbaines, toujours plus nombreuses. Rencontre avec le professeur Werner Kloas, zoologue à l'Institut Leibniz de Berlin. [présentation de l'éditeur]

-Infirmières à coeur ouvert Documentaire français de Pascal Créségut (2018) Mardi 3 juillet 2018 LCP-Assemblée nationale à 20h30 (60 min)

Dans l'univers des soins, l'infirmière est le maillon indispensable de notre système de santé. En France, les infirmières et les infirmiers représentent 520000 emplois dans le secteur public et le privé. Cette profession se conjugue majoritairement au féminin (à 87 %). Soumis chaque jour à une charge de travail considérable, leur unique objectif est de répondre avec professionnalisme aux exigences du système de santé pour soulager et soigner leurs patients. [présentation de l'éditeur]

-Silicon Valley, empire du futur Documentaire français de David Carr-Brown (2017) Mardi 3 juillet 2018 Arte à 22h40 (80 min)

Dans la Silicon Valley, berceau des technologies numériques situé au sud de San Francisco, une armée de brillants jeunes ingénieurs détient tellement de données sur nos vies qu'elle est devenue toute-puissante. Emmené par les quatre géants de l'Internet, connus sous l'acronyme Gafa (Google, Apple, Facebook et Amazon), auxquels on peut ajouter Microsoft, cet « empire du futur » rebat les cartes du monde en s'immisçant, notamment via les smartphones, dans toutes les interactions humaines. [présentation de l'éditeur]

-Le web, un peu, beaucoup, à la folie Documentaire allemand de Katarina Schickling (2017) Mardi 3 juillet 2018 Arte à 0h00 (90 min)

À l'heure où les campagnes de désinformation et les « bots » informatiques règnent en maîtres, ce documentaire fait le point sur les dangers, réels ou fantasmés, d'Internet. [présentation de l'éditeur]

- Délinquants mineurs : derrière les murs Documentaire mercredi 4 juillet à 23h00 LCP-Public Sénat

860 jeunes Français vivent aujourd'hui derrière les barreaux, un chiffre qui a atteint des records ces dernières années. C'est dans ce contexte que les sénateurs ont monté une mission d'information sur la réinsertion des mineurs enfermés. Ce reportage propose une plongée dans les établissements privatifs de liberté pour mineurs afin de comprendre les spécificités du système carcéral juvénile. Nos établissements sont-ils adaptés ? Existe-t-il des alternatives à l'enfermement ? Que deviennent les mineurs délinquants après une peine privative de liberté ? Quelle porte de sortie leur est proposée et comment éviter le risque de récidive ? [présentation de l'éditeur]

-Des jouets distrayants et éducatifs pour nos enfants ? X:enius, magazine de découvertes (2017) Jeudi 5 juillet 2018 Arte à 17h10 (25 min)

Quels sont les jouets les plus aptes à accompagner l'enfant dans un développement harmonieux ? Certains parents se refusent à acheter des jeux électroniques. Est-ce justifié ? Une poupée reflétant les caractéristiques de la trisomie peut-elle sensibiliser au respect de la différence ? Visite du plus grand salon du jouet au monde, à Nuremberg. [présentation de l'éditeur]

En podcast sur France Culture et France Inter Lundi 2 juillet 2018

-Les féministes ont-elles un plan secret pour conquérir l'univers ?

Diffusé sur France Inter dans l'émission Une bonne tasse d'été à 9h00

Avec Pauline Delage, sociologue, auteure du livre Droits des femmes, tout peut disparaître (Textuel). Par Marie Sauvion.

-La sexualité et son histoire (1/5) - Contrôler le corps des jeunes filles au XIXe siècle ?

Diffusé sur France Culture dans l'émission La fabrique de l'Histoire à 9h00

Au XIXe siècle les femmes et surtout les jeunes filles subissaient un contrôle de la part de leur mari ou de leur père. Ce contrôle était moral mais aussi physique. Par Emmanuel Laurentin. [présentation de l'éditeur]